



Sections PTAS-CGT et SNP2E-FO de la DDTM du Var



Madame, Monsieur,

La fonction publique, ses missions, ses agents, sont confrontés à une avalanche de contre-réformes qui remettent en cause les bases mêmes du service que l'on doit aux citoyens.

Nos ministères de l'Environnement, du Logement, de la Cohésion des Territoires, de l'Agriculture, sont particulièrement frappés avec dans le Var, la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer, ex DDE et DDAF), qui subit actuellement une restructuration qui dégrade sa capacité à réaliser ses missions de service public pour tous.

Jugez par vous-mêmes les éléments d'actualité que nous vous listons ci-dessous

Ces ministères, comme l'indiquent leurs intitulés, ont en charge l'application des lois qui doivent assurer à tout citoyen, en tout point du territoire national, des droits fondamentaux qui touchent à vos conditions de vie de tous les jours, qu'il s'agisse :

1 - de l'Environnement : il ne se passe pas un jour où l'on explique la gravité de la situation en matière de réchauffement climatique et donc de mesures à prendre pour maîtriser les déperditions d'énergie dans le logement, mais aussi en matière de pollution générée par le transport routier, et des dispositions à prendre face aux risques (inondation, feux de forêts).

Or que se passe-t-il ?

- Le ministère dédié au climat et à l'énergie **perd encore cette année 400 postes !**

Et il ne cesse de publier des « recommandations » pour que « chacun fasse des efforts individuels » qu'il s'agisse de diminuer sa consommation d'électricité, d'utilisation des transports en commun... Bref, à défaut de moyens financiers, de subventions aux familles, il reste à « responsabiliser » les individus, qui devraient donc seuls réparer les dégâts dont on sait très bien qu'ils sont causés par les grands groupes industriels et notamment ceux du transport routier.

Ce même ministère – auquel est rattachée Mme E. Borne – vient de démanteler la SNCF, laissant libre cours à la privatisation du rail, incluant celui dédié au fret, donc favorisant le transport routier.

- Et pour la gestion des risques, alors que le Var est fortement touché par ces risques, la réorganisation en cours à la DDTM vise à réduire la production par les techniciens et ingénieurs, des documents de prévention, déjà en partie sous traités à des bureaux d'études privés, **dans la ligne droite des désertions antérieures depuis la mise en place de la RGPP (ingénierie publique, application du droit des sols etc.)**.

2 – Le logement : Tous les indicateurs, depuis plusieurs années, indiquent le retard en matière de construction de logements, avec des listes d'attentes de milliers de familles pour un logement social.

Or que se passe-t-il ?

- Après le désastre humain de la rue d'Aubagne à Marseille, les préfetures commencent à recenser l'immensité du problème avec des milliers de logements devant être démolis.

Que fait le ministère dédié au logement ? Il continue cette année encore à baisser les effectifs, à contraindre les bailleurs sociaux à faire des économies, à privilégier le logement locatif dans le parc privé, là où les « marchands de sommeil » continuent de prospérer dans toutes les villes.

Et jeudi soir, M. Macron a clairement indiqué qu'il fallait réduire les missions de l'Etat, notamment en procédant au transfert vers les collectivités locales, dont le logement, le

transport, et la transition écologique !

A la DDTM du Var, la réorganisation en cours prévoit d'abandonner l'aide aux communes pour l'établissement de leur PLH (Plan local de l'habitat).

3 – La cohésion des territoires : Ce ministère avait auparavant comme intitulé celui de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire. Il s'agissait d'aider les maires à gérer leur territoire communal en fonction de la population et des équipements nécessaires, dans le cadre d'un « code de l'urbanisme » assurant un droit égal en tout point du territoire.

Or que se passe-t-il ?

La nouvelle appellation « *Cohésion des territoires* » cache une modification profonde : elle permet « *d'adapter la règle aux particularités des territoires* » comme cela est écrit mot pour mot dans les textes qui viennent d'être votés : c'est la déréglementation, c'est la fin de l'égalité républicaine, c'est le retour aux potentats locaux soumis aux pressions des financiers de l'immobilier.

C'est ainsi qu'ont été supprimés les instructeurs de l'État des permis de construire, puis supprimés l'aide technique d'État aux communes (voir plus haut + création de l'ANCT).

M. Macron, a jeudi soir également insisté sur sa volonté de permettre « plus de liberté aux élus locaux au nom de la différenciation territoriale ». Donc toujours plus de remise en cause de l'égalité républicaine.

4 – l'Agriculture : De multiples reportages montrent la situation dramatique des agriculteurs, où le taux de suicide ne cesse d'augmenter chaque année. Dans ce domaine, également majeur dans la vie des citoyens, il existe depuis l'après-guerre un ministère dédié à la préservation du potentiel agricole national et donc aux familles exploitantes. Avec des fonctionnaires en charge de veiller aux bonnes pratiques de manière à permettre que les lois de la concurrence, celle des gros actionnaires de la vente en grande surface ne puissent se permettre des scandales tels que celui de la « viande de cheval » permettant les pratiques les plus maffieuses contre la santé alimentaire des populations.

Or que se passe-t-il ?

Suppression d'effectifs, et notamment dans les contrôles sanitaires.

S'agissant de la gestion de la forêt, des avis sur les actes d'urbanisme, l'effondrement des effectifs ne permet plus de tout traiter et donc est demandé aux agents « d'alléger le flux des instructions, de multiplier les décisions « tacites », et de « ne plus répondre aux sollicitations des communes ».

Nous, fonctionnaires, ne pouvons accepter un tel recul social, un tel recul de civilisation. C'est notre mission, celle de la république, qui est en jeu, et l'esprit des conquêtes du Conseil National de la Résistance.

République qui a écrit en 1789 : « ***les citoyens naissent et demeurent libres et égaux en droit*** ».

Qu'est-ce que le service public ? Un corps de fonctionnaires – dotés d'un statut les préservant de toute pression extérieure – chargés de mettre en œuvre des lois et règlements, des actes de procédures, des interventions sur le terrain, dont l'objet est que chaque citoyen, puisse exercer ses droits fondamentaux que sont le droit au logement, le droit de pouvoir se déplacer, d'être protégé des aléas climatiques... ce que précisément nos ministères ONT comme mission. Et que les contre-réformes en cours, dont celle qui les chapeaute toutes, le projet de loi de « *transformation de la fonction publique* » visent à dégrader, à SUPPRIMER.

Aujourd'hui, 30 avril, le directeur de la DDTM organise une grande « assemblée générale des personnels » pour tenter de justifier la réorganisation qu'il met en œuvre comme déclinaison des décisions du gouvernement de casse de la fonction publique.

Nos organisations syndicales ont donc ce même jour décidé de faire appel à la presse pour qu'elle vienne écouter ce qu'est la réalité de ces « réorganisations », pour les varoises et varois.